



GE APPLIANCES

a Haier company

Limited Warranty

For the product models listed on Attachment 1 (the "Product"), these Limited Warranties are provided to the Original Owner of the Product:

Warranties	GE Appliances Will Replace:
Residential Applications Standard Base Limited Warranty (Includes homes, duplexes, apartments, and condominiums)	The covered equipment and covered parts and compressor are warranted by GE Appliances for a period of five (5) years from the date of the original installation, when installed in a residential application. All covered heat exchangers are warranted by GE Appliances for a period of twenty (20) years from the date of original installation in a residential application. If, during this period, a covered component fails because of a manufacturing defect, GE Appliances will provide a free replacement part to the owner through a licensed service contractor utilizing a GE Appliances distributor. This Standard Base Limited Warranty covers eligible components only and does not include service or labor.
Non-Residential Applications Standard Base Limited Warranty	The covered equipment and covered parts are warranted for a period of one (1) year and compressor is warranted for five (5) years by GE Appliances from the date of the original installation, when installed in non-residential applications. Heat exchangers in all non-residential applications are warranted for a period of ten (10) years. If, during this period, a covered component fails because of a manufacturing defect, GE Appliances will provide a free replacement part to the owner through a licensed service contractor utilizing a GE Appliances distributor. This Standard Base Limited Warranty covers eligible components only and does not include service or labor.
Standard Base Limited Warranty (ONLINE REGISTRATION REQUIRED at GEAppliances.com)	This Standard Registered Limited Warranty is intended to supplement the Standard Base Limited Warranty with an additional five (5) years of limited warranty; therefore, providing a total of ten (10) years of limited warranty coverage for applicable components (the "Registered Warranty Period"). For consumers who are not residents of California, Florida, Quebec, or where prohibited by law, this Standard Registered Limited Warranty requires online registration within sixty (60) days from original date of installation or occupancy. This Standard Registered Limited Warranty covers eligible components only and does not include service or labor. NON-RESIDENTIAL/COMMERCIAL APPLICATIONS ARE NOT ELIGIBLE FOR THIS STANDARD REGISTERED LIMITED WARRANTY.

EXCLUDED COMPONENTS

The following components are not covered by this warranty: cabinets, cabinet pieces, air filters, driers, refrigerant, refrigerant line sets, belts, wiring, fuses, oil nozzles, unit accessories and any parts not affecting unit operation.

DATE OF ORIGINAL INSTALLATION

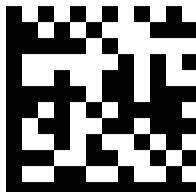
The "Date of Original Installation" is the date that the original installation is complete, and all product start-up procedures have been properly completed and verified by the installer's invoice. If the installation date cannot be verified, then the Date of Original Installation will be six (6) months after the manufacture date, as determined by the Product's serial number. You should keep and be able to provide your original sales receipt from the installer as proof of the Date of Original Installation.

WHO IS COVERED

Owner occupied: The "Original Owner" of this product, which means the original owner (and his or her spouse) of the residence where the Product was originally installed. Subject to the law of the state or province where the Product is installed, this warranty is not transferable to subsequent owners or if the product is moved to a different residence after the initial installation. For new construction, the purchaser of the building from the builder will also be considered an original owner.



(P) 508272-01G



67574502

Limited Warranty

HOW YOU CAN GET SERVICE

Contact your licensed HVAC technician installer. All installation and service must be performed by a licensed HVAC technician. Failure to use a licensed HVAC technician for installation of this Product voids all warranty on this Product.

THIS WARRANTY DOES NOT COVER DAMAGE OR DEFECT RESULTING FROM

- Flood, wind, fire, lightning, mold, or installation and operation in a corrosive atmosphere, or otherwise in contact with corrosive materials (chlorine, fluorine, salt, recycled wastewater, urine, fertilizers, or other damaging substances or chemicals).
- Accident, or neglect or unreasonable use or operation of the equipment including operation of electrical equipment at voltages other than the range specified on the unit nameplate (includes damages caused by brownouts).
- Modification, change or alteration of the equipment, except as directed in writing by GE Appliances.
- Operation with system components (indoor unit, outdoor unit, and refrigerant control devices) which are not an AHRI match or meet the specifications recommended by GE Appliances.
- Operation of furnaces with return air temperatures of less than 60°F (16°C) or operation of a furnace field installed downstream from a cooling coil.
- Use of contaminated or refrigerant not compatible with the unit.

Standard Registered Limited Parts Warranty

GE Appliances provides its air conditioning and heating products with a standard base five-year parts warranty. This Standard Registered Limited parts warranty is in addition to and is intended to supplement GE Appliances' standard base 5-year parts warranty. As such, this standard registered limited warranty provides for a total of 10-years of limited warranty coverage (Standard 5-Year Base Limited Parts Warranty plus Additional 5-Year Standard Registered Limited Parts warranty)

	Standard Base Limited Warranty			Standard Registered Limited Warranty		
	Covered Parts	Compressor	Heat Exchanger	Covered Parts	Compressor	Heat Exchanger
Residential	5 yr.	5 yr.	20 yr.	10 yr.	10 yr.	Lifetime
Non-Residential	1 yr.	5 yr.	10 yr.		N/A	

COVERAGE REQUIREMENTS

- The unit is a GE Appliances branded unit
- The unit is installed in a residential application, which is an owner-occupied single-family residence. No commercial applications are allowed.
- The unit is properly registered at **GEAppliances.com** within 60-days after the original date of installation or occupancy.
- The unit operates with system components (indoor unit, outdoor unit, and refrigerant control devices) which are an AHRI match and installed by a state certified or licensed contractor or meet the specifications recommended by GE Appliances.
- Coils and air handlers are covered only when they are branded GE Appliances and are purchased and installed as a system along with a qualifying unit. (Third party coils are not covered).
- Installation is in compliance with applicable laws, regulations, codes, and ordinances.
- Unit was not ordered over the internet. Proof of purchase may be required.

This warranty applies only to the original purchaser of the unit and cannot be transferred. If during this period, a covered part fails because of a defect in materials or workmanship under normal use and maintenance, GE Appliances will provide a free replacement part to the purchaser. The purchaser must pay shipping and labor costs of the warranty service.

For consumers who are not residents of California, Florida, Quebec, or where prohibited by law, this Standard Registered Limited Warranty requires online registration within sixty (60) days from original date of installation or occupancy. If you purchased a new home, the equipment must be registered within 60 days of closing (or your home purchase was more than 60 days ago, and equipment was not registered online for standard registered limited warranty coverage). For original Owners who are not residents of California, Florida, Quebec, or where prohibited by law, who fail to register the Equipment, the warranty defaults to a 5-Year Standard Base Limited Warranty on parts, and 20-Year Standard Base Limited Warranty on heat exchangers.

THIS LIMITED WARRANTY IS GIVEN IN LIEU OF ALL OTHER WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING THE WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE.

The remedy provided in this warranty is exclusive and is granted in lieu of all other remedies. This warranty does not cover incidental or consequential damages. Some states and provinces do not allow the exclusion of incidental or consequential damages, so this limitation may not apply to you. Some states and provinces do not allow limitations on how long an implied warranty lasts, so this limitation may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights and you may also have other rights which vary by state and province. This warranty covers units within the 50 United States, the District of Columbia and Canada. This warranty is provided by

GE Appliances, a Haier company
Louisville, KY 40225

ATTACHMENT 1

The "Product" is defined as GE Appliances brand Unitary HVAC Units. The "Product" contains 6 sub-categories of goods: "Condenser Unit, Furnace, Evaporator Coil, Air Handler, Heat Pump, and Packaged Unit" which are defined as NS*A*, NF*, NC*, NAM*, NS*H*, and NP* respectively.



GE APPLIANCES
a Haier company

Limited Warranty

Le propriétaire d'origine d'un des modèles énumérés dans la pièce jointe 1 (le « Produit ») est couvert par la présente garantie limitée standard :

Garanties	GE Appliances remplacera :
Garantie limitée de base standard pour applications résidentielles (comprend les maisons, les duplex, les appartements et les condominiums)	L'équipement couvert, les pièces couvertes et le compresseur sont garantis par GE Appliances pour une période de cinq (5) ans à compter de la date de l'installation initiale, lorsqu'ils sont installés dans une application résidentielle. Tous les échangeurs de chaleur couverts sont garantis par GE Appliances pour une période de vingt (20) ans à compter de la date d'installation initiale dans une application résidentielle. Si, au cours de cette période, un composant couvert tombe en panne en raison d'un défaut de fabrication, GE Appliances fournira une pièce de rechange gratuite au propriétaire par l'intermédiaire d'un prestataire de services agréé utilisant un distributeur GE Appliances. Cette garantie limitée de base standard couvre uniquement les composants admissibles et n'inclut pas l'entretien ou la main-d'œuvre.
Garantie limitée de base standard pour applications non résidentielles	L'équipement couvert, les pièces couvertes et le compresseur sont garantis par GE Appliances pour une période de cinq (5) ans à compter de la date de l'installation initiale, lorsqu'ils sont installés dans une application non-résidentielle. Dans toutes les applications non résidentielles, les échangeurs de chaleur sont garantis pour une période de dix (10) ans. Si, au cours de cette période, un composant couvert tombe en panne en raison d'un défaut de fabrication, GE Appliances fournira une pièce de rechange gratuite au propriétaire par l'intermédiaire d'un prestataire de services agréé utilisant un distributeur GE Appliances. Cette garantie limitée de base standard couvre uniquement les composants admissibles et n'inclut pas l'entretien ou la main-d'œuvre.
Garantie limitée de base standard (INSCRIPTION EN LIGNE REQUISE sur GEAppliances.com)	Cette garantie limitée enregistrée standard est destinée à compléter la garantie limitée de base standard par une garantie limitée supplémentaire de cinq (5) ans, offrant ainsi un total de dix (10) ans de couverture de garantie limitée pour les composants applicables (la « période de garantie enregistrée »). Pour les consommateurs qui ne résident pas en Californie, en Floride, au Québec, ou là où la loi l'interdit, la présente garantie limitée enregistrée standard nécessite une inscription en ligne dans les soixante (60) jours suivant la date d'installation ou d'occupation initiale. Cette garantie limitée enregistrée standard couvre uniquement les composants admissibles et n'inclut pas l'entretien ou la main-d'œuvre LES APPLICATIONS NON-RÉSIDENTIELLES/COMMERCIALES NE SONT PAS ADMISSIBLES À CETTE GARANTIE LIMITÉE ENREGISTRÉE STANDARD.

COMPOSANTS EXCLUS

Les composants suivants ne sont pas couverts par cette garantie : armoires, pièces d'armoire, filtres à air, déshydrateur, réfrigérant, jeux de conduites de réfrigérant, courroies, câblage, fusibles, gicleurs d'huile, les accessoires de l'unité et toutes les pièces qui n'impactent pas le fonctionnement de l'unité.

DATE DE L'INSTALLATION INITIALE

La « date d' installation initiale » est la date à laquelle l'installation initiale a été complétée, toutes les procédures de mise en service du produit ayant été correctement exécutées et vérifiées d'après la facture de l'installateur. Si la date de l'installation ne peut pas être vérifiée, alors la date d'installation initiale tombera soixante jours après la date du fabricant, telle que déterminée par le numéro de série du produit. Vous devez conserver et être en mesure de fournir votre ticket de caisse d'origine de l'installateur comme preuve de la date d'installation initiale.

QUI EST COUVERT :

Occupant(s) propriétaire(s) : Le « Propriétaire initial » de ce produit, c'est-à-dire le propriétaire initial (et son épouse ou époux) de la résidence où le Produit a été installé initialement. Sous réserve de la loi de l'État ou la province où le Produit a été installé, cette garantie n'est pas transférable aux propriétaires subséquents ni si le Produit a été déplacé dans une résidence différente après l'installation initiale. Pour une nouvelle construction, l'acheteur de l'immeuble du constructeur sera aussi considéré comme le Propriétaire initial.

Garantie Limitée

COMMENT OBTENIR UN SERVICE D'INSTALLATION OU DE RÉPARATION :

Communiquez avec votre technicien-installateur en chauffage, ventilation et climatisation agréé. Tous les services d'installation et de réparation doivent être réalisés par un technicien en chauffage, ventilation et climatisation agréé. L'omission de recourir à un technicien en chauffage, ventilation et climatisation agréé pour l'installation de ce Produit annule toute garantie sur ce Produit.

CETTE GARANTIE EN COUVRE PAS LES DOMMAGES OU DÉFECTUOSITÉS RÉSULTANT DE :

- Inondation, vent, feu, foudre, moisissure, ou installation et fonctionnement dans une atmosphère corrosive, ou autrement en contact avec des matériaux corrosifs (chlore, fluor, sel, eaux usées recyclées, urine, engrais, ou autres substances nocives ou produits chimiques).
- Accident, négligence ou utilisation ou fonctionnement déraisonnable de l'équipement, y compris l'utilisation de l'équipement électrique à des tensions autres que celles spécifiées sur la plaque signalétique de l'appareil (y compris les dommages causés par les baisses de tension).
- Transformation, changement ou modification de l'équipement, sauf indication écrite de GE Appliances.
- Fonctionnement avec des composants du système (unité intérieure, unité extérieure et dispositifs de contrôle du réfrigérant) qui ne rencontrent pas les normes de l'AHRI ou qui ne répondent pas aux spécifications recommandées par GE Appliances.
- Fonctionnement de générateurs d'air chaud dont la température de l'air de retour est inférieure à 60 °F (16 °C) ou fonctionnement d'un champ de générateurs de chaleur installé en aval d'un serpentin de refroidissement.
- Utilisation de réfrigérant contaminé ou non compatible avec l'unité.

Garantie limitée enregistrée standard sur les pièces

GE Appliances fournit ses produits de climatisation et de chauffage avec une garantie de base standard de cinq ans sur les pièces. Cette garantie limitée enregistrée standard sur les pièces s'ajoute à la garantie de base standard de 5 ans sur les pièces de GE Appliances. Par conséquent, cette garantie limitée enregistrée standard couvre un total de 10 ans de garantie limitée (garantie limitée de base de 5 ans plus garantie limitée enregistrée standard supplémentaire de 5 ans sur les pièces).

	Garantie limitée de base standard			Garantie limitée enregistrée standard		
	Pièces couvertes	Compresseur	Échangeur de chaleur	Pièces couvertes	Compresseur	Échangeur de chaleur
Résidentiel	5 yr.	5 yr.	20 yr.	10 yr.	10 yr.	Durée de vie
Non-résidentiel	1 yr.	5 yr.	10 yr.	N/A		

EXIGENCES POUR LA COUVERTURE :

- L'unité est une unité de marque GE Appliances
- L'unité est installée dans une application résidentielle, qui est une résidence unifamiliale occupée par le propriétaire. Aucune application commerciale n'est autorisée.
- L'unité est correctement enregistrée sur **GEAppliances.com** dans les 60 jours suivant la date d'installation ou d'occupation initiale.
- L'unité fonctionne avec des composants du système (unité intérieure, unité extérieure et dispositifs de contrôle du réfrigérant) qui correspondent à l'AHRI et sont installés par un entrepreneur certifié ou agréé par l'État ou qui répondent aux spécifications recommandées par GE Appliances.
- Les serpentin et les systèmes de traitement de l'air ne sont couverts que lorsqu'ils sont des appareils de marque GE Appliances et qu'ils sont achetés et installés comme système avec une unité admissible. (Les serpentin de tierce partie ne sont pas couverts).
- L'installation est conforme aux lois, règlements, codes et ordonnances applicables.
- L'unité n'a pas été commandée sur Internet. Une preuve d'achat peut s'avérer nécessaire.

Cette garantie ne s'applique qu'à l'acheteur d'origine de l'unité et ne peut pas être transférée. Si, au cours de cette période, une pièce couverte s'avère défectueuse en raison d'un défaut de matière ou de fabrication dans le cadre d'une utilisation et d'une maintenance normales, GE Appliances fournira une pièce de rechange gratuite à l'acheteur. L'acheteur doit payer les frais d'expédition et de main-d'œuvre du service sous garantie.

Pour les consommateurs qui ne résident pas en Californie, en Floride, au Québec, ou là où la loi l'interdit, la présente garantie limitée enregistrée standard nécessite une inscription en ligne dans les soixante (60) jours suivant la date d'installation ou d'occupation initiale. Si vous avez acheté une nouvelle maison, l'équipement doit être enregistré dans les 60 jours suivant la fermeture (ou votre achat de maison remonte à plus de 60 jours, et l'équipement n'a pas été enregistré en ligne pour la couverture de garantie limitée enregistrée standard). Pour les propriétaires d'origine qui ne résident pas en Californie, en Floride, au Québec, ou là où la loi l'interdit, qui ne parviennent pas à enregistrer l'équipement, la garantie passe par défaut à une garantie limitée de base standard de 5 ans sur les pièces et à une garantie limitée de base standard de 20 ans sur les échangeurs de chaleur.

CETTE GARANTIE LIMITÉE SE SUBSTITUE À TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE RELATIVE À LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER.

Le recours autorisé dans cette garantie est exclusif et il est accordé en remplacement de tout autre recours. Cette garantie ne couvre pas les dommages accessoires ou indirects. Certains États ou provinces ne permettent pas l'exclusion des dommages accessoires ou indirects, donc cette limitation peut ne pas s'appliquer à vous. Certaines États ou provinces ne permettent pas de limiter la durée d'une garantie implicite, donc cette limitation peut ne pas s'appliquer à vous. Cette garantie vous accorde des droits particuliers et il peut exister d'autres droits qui varient selon l'État ou la province. Cette garantie couvre les appareils dans les cinquante (50) États des États-Unis, du district de Columbia ou du Canada. Cette garantie est attribuée par

GE Appliances, a Haier company
Louisville, KY 40225

ANNEXE 1

La définition de « produit » correspond aux unités de climatisation autonomes de marque GE Appliances. Le « produit » comporte six (6) sous-catégories d'articles : « Condenseur, générateur d'air chaud, serpentin d'évaporateur, dispositif de traitement de l'air, thermopompe, et unité monobloc » qui sont définis comme NS*A*, NF*, NC*, NAM*, NS*H* et NP* respectivement.